

Avis juridiques

147^e année

Sommaire

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AVIS DIVERS
BIENS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LES...
DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 2015

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays.
Toute reproduction par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX USAGERS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes en vertu de la Loi sur le Centre de services partagés du Québec (chapitre C-8.1.1) et du Règlement sur la *Gazette officielle du Québec* (chapitre C-8.1.1, r. 1). La Partie 1, intitulée «Avis juridiques», est publiée au moins tous les samedis. Lorsque le samedi est un jour férié, l'Éditeur officiel du Québec est autorisé à la publier la veille ou le lundi suivant. La Partie 2 «Lois et règlements» et sa version anglaise Part 2 «Laws and Regulations» sont publiées au moins tous les mercredis. Lorsque le mercredi est un jour férié, l'Éditeur officiel du Québec est autorisé à la publier la veille ou le lendemain.

Partie 1 — AVIS JURIDIQUES

Internet

La version intégrale de la *Gazette officielle du Québec* Partie 1 est disponible le samedi à 0h01 dans Internet à l'adresse suivante:

www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca

La *Gazette officielle du Québec* publiée sur le site internet est accessible gratuitement à tous.

Contenu

La Partie 1 contient les documents, avis et annonces autres que ceux publiés à la Partie 2 et dont la publication à la *Gazette officielle du Québec* est requise par une loi ou un règlement ou par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Avis de demande de changement de nom et déclaration tardive de filiation

En ce qui concerne la publication des demandes de changement de nom et les déclarations tardives de filiation, elles doivent être présentées sur les différents formulaires intitulés «Avis pour publication à la *Gazette officielle du Québec*». Quatre types de formulaires sont disponibles, selon le cas:

- changement de nom d'une personne majeure et de son (ses) enfant(s) mineur(s);
- changement de nom d'une personne majeure;
- changement de nom d'un enfant mineur;
- déclaration tardive de filiation.

Ces formulaires peuvent être obtenus en communiquant avec la Division de la *Gazette officielle du Québec*. Ils peuvent également être téléchargés à partir du site Internet à l'adresse suivante: www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca à la rubrique «Gazette officielle» et à la section «Formulaires». Les frais de publication sont de 108\$ pour un avis de changement de nom et de 153\$ pour un avis de déclaration tardive de filiation (taxes incluses). Ils sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: «Centre de services partagés du Québec». Un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Tarif*

1. Abonnement annuel:

	Version papier
Partie 1 «Avis juridiques»:	489 \$
Partie 2 «Lois et règlements»:	669 \$
Part 2 «Laws and Regulations»:	669 \$

2. Acquisition d'un exemplaire imprimé de la *Gazette officielle du Québec*: 10,46\$.

3. Publication d'un avis dans la Partie 1: 1,68\$ la ligne agate.

4. Publication d'un avis dans la Partie 2: 1,11\$ la ligne agate. Un tarif minimum de 245\$ est toutefois appliqué pour toute publication inférieure à 220 lignes agate.

* **Les taxes ne sont pas comprises.**

Conditions générales

Les manuscrits doivent être reçus à la Division de la *Gazette officielle du Québec* au plus tard à 11 h le mercredi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après ce délai sont publiés dans l'édition subséquente. Toute demande doit être accompagnée d'un manuscrit signé. De plus, chaque avis à paraître doit être accompagné de sa version électronique. Cette dernière doit être acheminée par courrier électronique à l'adresse suivante: gazette.officielle@cspq.gouv.qc.ca

À des fins de facturation ultérieure, les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

Gazette officielle du Québec
1000, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 3V9
Téléphone: 418 644-7794
Télécopieur: 418 644-7813
Internet: gazette.officielle@cspq.gouv.qc.ca

Abonnements

Pour s'abonner à la version papier de la *Gazette officielle du Québec* veuillez communiquer avec le service à la clientèle.

Les Publications du Québec
Service à la clientèle – abonnements
1000, route de l'Église, bureau 500
Québec (Québec) G1V 3V9
Téléphone: 418 643-5150
Sans frais: 1 800 463-2100
Télécopieur: 418 643-6177
Sans frais: 1 800 561-3479

Toute réclamation doit nous être signalée dans les 20 jours suivant la date d'expédition.

Table des matières

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

ASSURANCES, LOI SUR LES...

Transamerica Vie Canada (nom utilisé au Québec par Transamerica Life Canada) (Avis de modification de permis suite à un changement de nom)	1135
--	------

AVIS DIVERS

Bureau de la sécurité privée (Ajustements annuels des droits)	1135
Cotisation annuelle de la Chambre de l'assurance de dommages en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers pour l'année 2016 (Avis d'indexation)	1136
Droit ou coût, redevance, loyer annuel ou montant minimal de loyer annuel et contribution pour le financement de la Fondation de la faune du Québec (Avis d'indexation)	1136
Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Indexation des amendes)	1143
Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (Avis d'indexation)	1145
Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (Avis d'indexation)	1145

BIENS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LES...

AVIS DE QUALITÉ

AVIS DE CORRECTION

Revenu Québec	1151
---------------	------

BIENS DES PERSONNES MORALES DISSOUTES

Revenu Québec	1150
---------------	------

CLÔTURE D'INVENTAIRE

Revenu Québec	1150
---------------	------

FIN DE LIQUIDATION

Revenu Québec	1151
---------------	------

SUCCESSIONS NON RÉCLAMÉES

Revenu Québec	1146
---------------	------

DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL

CHANGEMENTS DE NOM — ACCORDÉS

Changements de nom accordés	1152
-----------------------------	------

CHANGEMENTS DE NOM — DEMANDES

Alissya Bédard	1157
Bianelle Nolin	1157
Cam-Thi Phan-Quang	1158
Carole Bergeron	1158
Charlotte Kadowaki-Galvez	1158
Christina Ross Salvant	1158
Danielle Marie-Jeanne-d'Arc Dionne	1158
Émilie Geneviève de Ladurantaye	1158
Françoise Massicotte	1158
Gaïa Won, de Jong	1158
Ivana Benova	1159
Jade Legault	1159
Jasper Lucien Poulin McIntyre	1159
Jaydan Campos	1159
Jihad El Maghfour	1159
Julie Demers	1159
Laura Habboush	1159
Louis Charles Bélanger	1160
Louisane Marie Gertrude Noël	1160
Louise Marie Mariette Viens	1160
Marie Lauza Berthelot	1160
Marilou Villeneuve	1160
Michael Joseph Gilles Paul Aldo Turcotte	1160
Myriam Arsenault-Jacques	1160
Nathalie Corbeil	1160
Nelson Hao Qian Li	1161
Robert Simon Junior Stéphane Dagenais	1161
Roxane Gosselin	1161
Ryan Baril	1161
Shao-Qian Caron	1161
Sonia Breton	1161
Stavros Liakakos	1161
Tacla Janna	1161
Tu-Anh Thach Le	1162
Victor Gosselin	1161
Yasmina Takhssait	1162
Zelda Lauret	1162

DÉCLARATIONS TARDIVES DE FILIATION

Andy Wong	1162
Marie-Andrée Lampron	1162

Marie Chantal Blais	1163
Maxime Maali Dyotte	1163
Mikaëla Orélie Philogène	1163
Summer Victorial Hayes Metayer	1163

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...**AFFAIRES MUNICIPALES ET
OCCUPATION DU TERRITOIRE**

Régie intermunicipale de police de Richelieu–Saint-Laurent (Prolongation de l’entente intermunicipale)	1164
--	------

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

Programmes de réforme cadastrale (Interdiction d’aliénation d’un droit de propriété)	1164
--	------

Autorité des marchés financiers

Assurances, Loi sur les...

Transamerica Vie Canada (nom utilisé au Québec par Transamerica Life Canada)

Avis de modification de permis suite à un changement de nom

Loi sur les assurances
(RLRQ, c. A-32)

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité») a modifié, en date du 26 octobre 2015, le permis d'assureur de Transamerica Vie Canada (nom utilisé au Québec par Transamerica Life Canada) aux seules fins d'y substituer son nom pour celui de ivari.

L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec, sous son nouveau nom, dans les catégories d'assurance suivantes :

- Assurance sur la vie
- Assurance contre la maladie et les accidents

Le fondé de pouvoir au Québec est monsieur René Vallerand, de Donati Maisonneuve dont l'établissement d'affaires est situé au 625, avenue Président Kennedy Ouest, bureau 1111, Montréal (Québec) H3A 1K2.

Le siège de l'assureur est situé au 5000 Yonge Street, Toronto (Ontario) M2N 7J8.

Fait le 4 novembre 2015

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

5032

Avis divers

Bureau de la sécurité privée

Ajustements annuels des droits

Conformément à l'article 24 du Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée (RLRQ, c. S-3.5, r.1), le Bureau de la sécurité privée publie, par la présente, le résultat de l'indexation pour l'année 2016 des droits prévus aux articles 3, 12 et 15 dudit règlement pour les permis qu'il délivre.

Ces droits sont indexés de plein droit au 1^{er} janvier de chaque année selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada pour

la période de 12 mois se terminant le 30 septembre de l'année précédente, tel que déterminé par Statistique Canada.

Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre 2015, est établi à 1,0%. Cette indexation est diminuée au dollar le plus près si elle comprend une fraction de dollar inférieur à 0,50\$; elle est augmentée au dollar le plus près si elle comprend une fraction de dollar égale ou supérieure à 0,50\$.

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2016, les droits indexés sont ceux apparaissant ci-après, tel qu'on pourra les lire dans les articles 3, 12 et 15 du Règlement d'application de la Loi sur la sécurité privée :

3. La demande de permis d'agence est également accompagnée, selon la catégorie de permis, des droits suivants, remboursés au requérant dans le cas où le permis n'est pas délivré ou renouvelé :

- 1^o agence de gardiennage : 2 781 \$;
- 2^o agence d'investigation : 1 968 \$;
- 3^o agence de serrurerie : 1 273 \$;
- 4^o agence de systèmes électroniques de sécurité : 1 273 \$;
- 5^o agence de convoyage de biens de valeur : 1 273 \$;
- 6^o agence de service conseil en sécurité : 1 968 \$.

Sont joints à la demande des droits de 112 \$, non remboursables, pour chaque personne visée aux articles 7 et 8 de la Loi devant faire l'objet des vérifications prévues au premier alinéa de l'article 27 de la Loi. Ces droits sont de 41 \$ à l'égard de chaque personne pour qui ces vérifications ne sont pas requises en vertu de l'article 27.1 de la Loi.

12. La demande de permis d'agent est également accompagnée des droits suivants :

- 1^o des droits de 53 \$, remboursés au requérant dans le cas où le permis n'est pas délivré ou renouvelé;
- 2^o des droits de 82 \$, non remboursables, pour couvrir les frais pour procéder aux vérifications prévues à l'article 27 de la Loi. Ces droits ne sont pas exigibles si ces vérifications ne sont pas requises en vertu de l'article 27.1 de la Loi.

15. Le titulaire d'un permis d'agent doit verser, aux dates anniversaires de la délivrance ou du renouvellement de son permis, les droits annuels suivants :

- 1^o des droits de 53 \$;

2^o des droits de 26\$ pour couvrir les frais pour procéder aux vérifications prévues au deuxième alinéa de l'article 27 de la Loi. Lorsqu'une personne est titulaire de plus d'un permis d'agent, ces droits ne sont exigibles qu'une fois par année pour l'ensemble des permis de cette personne.

La Secrétaire,
ISABELLE F. LEBLANC

42984

Cotisation annuelle de la Chambre de l'assurance de dommages en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers pour l'année 2016

Avis d'indexation

Règlement sur la cotisation de la Chambre de l'assurance de dommages (chapitre D-9.2, a. 320)

Conformément à l'article 2 du Règlement sur la cotisation de la Chambre de l'assurance de dommages (chapitre D-9.2), la Chambre publie, par la présente, le résultat de l'indexation pour l'année 2016 de la cotisation annuelle, en vertu du règlement mentionné ci-haut, versée par les membres pour la délivrance ou le renouvellement d'un certificat de représentant.

Aux termes de cet article, la cotisation est indexée, au 1^{er} janvier de chaque année, selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Québec pour la période se terminant le 30 septembre de l'année précédente. Le taux correspondant à cette variation annuelle, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre 2015, est établi à 1% et est publié au Bulletin de l'Autorité des marchés financiers et dans la Partie 1 de la *Gazette officielle du Québec*.

La cotisation est diminuée au dollar le plus près si elle comprend une fraction de dollar inférieure à 0,50\$; elle est augmentée au dollar le plus près si elle comprend une fraction de dollar égale ou supérieure à 0,50\$.

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2016, la cotisation annuelle de la Chambre de l'assurance de dommages en vertu de la Loi sur la distribution de produits et services financiers est celle apparaissant ci-après.

La secrétaire,
JANNICK DESFORGES

RÈGLEMENT SUR LA COTISATION DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (chapitre C-9.2, a. 320)

Cotisation annuelle pour la délivrance ou le renouvellement d'un certificat de représentant

Cotisation pour l'année 2015	Cotisation à compter du 1 ^{er} janvier 2016
288 \$	291 \$

42988

Droit ou coût, redevance, loyer annuel ou montant minimal de loyer annuel et contribution pour le financement de la Fondation de la faune du Québec

Avis d'indexation

Conformément aux dispositions de l'article 15 du Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, édicté par le décret n^o 1291-91 du 18 septembre 1991 et ses modifications subséquentes, à celles des articles 21.1 et 23.1 du Règlement sur les activités de chasse (chapitre C-61.1, r. 3) édicté par le décret n^o 858-99 du 28 juillet 1999 et ses modifications subséquentes, ainsi qu'à celles des articles 13 et 16 du Règlement sur les activités de piégeage et le commerce des fourrures (chapitre C-61.1, r. 1) édicté par le décret n^o 1027-99 du 8 septembre 1999 et ses modifications subséquentes, tout droit ou coût, toute redevance, tout loyer annuel ou montant minimal de loyer annuel, toute contribution pour le financement de la Fondation de la faune du Québec sont indexés annuellement selon le pourcentage de variation annuelle, calculé pour le mois de juin de l'année précédente, de l'indice général des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada.

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs informe le public que le pourcentage de variation annuelle, calculé pour le mois de juin 2015, de l'indice général des prix à la consommation (IPC) a été publié à 1% par Statistique Canada. En conséquence, tout droit ou coût, toute redevance, tout loyer annuel ou montant minimal de loyer annuel, toute contribution pour le financement de la Fondation de la faune du Québec sont, à compter du 1^{er} avril 2016, les suivants :

RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION RELIÉE À L'EXPLOITATION DE LA FAUNE

Coût de remplacement

– Certificat du chasseur ou du piégeur perdu, volé, rendu inutilisable ou déjà délivré mais non renouvelé

15,08\$

Droits exigibles pour la délivrance d'un permis de piégeage professionnel

Résident	18,37 \$
Non-résident	329,77 \$

Droits exigibles pour la délivrance d'un permis de pêche

Permis de pêche sportive autres que le saumon atlantique

– Annuel 65 ans ou plus	Résident	11,97 \$
– Annuel moins de 65 ans	Résident	23,22 \$
– 3 jours consécutifs	Résident	7,80 \$
– Annuel avec remise à l'eau	Résident	7,80 \$
– Annuel	Non-résident	64,51 \$
– 7 jours consécutifs	Non-résident	37,68 \$
– 3 jours consécutifs	Non-résident	24,06 \$
– 1 jour	Non-résident	12,77 \$
– Annuel avec remise à l'eau	Non-résident	23,47 \$

Permis de pêche sportive du saumon atlantique

– Annuel	Résident	39,16 \$
– 1 jour	Résident	15,39 \$
– Annuel avec remise à l'eau	Résident	15,39 \$
– Annuel	Non-résident	132,26 \$
– 1 jour	Non-résident	33,03 \$
– Annuel avec remise à l'eau	Non-résident	33,03 \$

Permis de pêche à la lotte

– Annuel	Résident	15,88 \$
	Non-résident	57,79 \$

Droits exigibles pour la délivrance d'un permis d'aquaculture

– Exploitation d'un étang d'élevage	14,47 \$
– Exploitation d'un vivier de poissons appâts	38,80 \$
– Extractions d'œufs, de laitance et de transport	63,45 \$

Droits exigibles pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de garde d'animaux en captivité

– Jardin zoologique	256,32 \$
– Centre d'observation de la faune	128,16 \$
– Centre de réhabilitation de la faune	35,42 \$
– Garde d'amphibiens	70,84 \$
– Garde de cerfs de Virginie	212,86 \$
– Courtier d'animaux	426,05 \$
– Dresseur d'animaux	426,05 \$
– Collecteur de sous-produits	426,05 \$
– Garde à titre provisoire	35,42 \$
– Ferme cynégétique pour diverses espèces	60,71 \$
– Élevage et de ferme cynégétique pour cerfs de Virginie	364,20 \$
– Apprenti fauconnier	35,42 \$
– Fauconnier	60,71 \$
– Garde à des fins d'exhibition	128,16 \$
– Cirque	Non-résident 256,32 \$

Droits exigibles pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de pourvoirie

Résident	287,72 \$
Non-résident	1 154,61 \$

Droits exigibles pour le transfert d'un permis de pourvoirie

36,06 \$

Droits exigibles pour la délivrance d'un permis de commerce des fourrures

– Commerçant ou d'intermédiaire pour la vente ou le commerce de fourrures non apprêtées

Résident	445,47 \$
Non-résident	905,09 \$

– Apprêteur de fourrures non apprêtées à des fins de taxidermie

39,12 \$

– Apprêteur de fourrures non apprêtées

341,03 \$

– Enchères publiques pour la vente de fourrures non apprêtées

1 127,49 \$

Droits exigibles pour le remplacement d'un permis

– Permis de chasse, pêche ou piégeage perdu, volé ou rendu inutilisable

5,03 \$

Droits exigibles pour les baux de droits exclusifs

– Bail de droits exclusifs de pêche, à des fins de pourvoirie, autres que sur une rivière à saumon

– (\$/km²) 19,80 \$

– montant minimal 180,06 \$

– Bail de droits exclusifs de pêche, à des fins de pourvoirie, sur une rivière à saumon

– (kt) constante territoire 54,03 \$

– (ke) constante exploitation de la ressource 14,40 \$

– Bail de droits exclusifs de pêche, à des fins autres que de pourvoirie (\$/année)

64,26 \$

Droits exigibles pour la délivrance d'un permis de chasse

– Caribou	Résident	55,47 \$
– Cerf de Virginie sauf zone 20	Résident	43,95 \$
– Cerf de Virginie zone 20	Résident	56,93 \$
– Cerf sans bois zone 20	Résident	27,78 \$
– Cerf sans bois sauf zone 20 (1 ^{er} abattage)	Résident	19,59 \$
– Grenouille Léopard, grenouille verte, ouaouaron	Résident	16,02 \$
– Colletage	Résident	16,02 \$
– Orignal	Résident	59,44 \$
– Orignal correction zone	Résident	7,84 \$
– Ours noir	Résident	42,48 \$
– Petit gibier (avec colletage)	Résident	18,97 \$

–Petit gibier à l'aide d'un oiseau de proie	Résident	15,30 \$
–Dindon sauvage	Résident	25,82 \$
–Caribou	Non-résident	323,02 \$
	Non-résident canadien	128,98 \$
–Cerf de Virginie sauf zone 20	Non-résident	254,42 \$
–Cerf de Virginie zone 20	Non-résident	326,94 \$
–Permis de cerf sans bois zone 20	Non-résident	167,19 \$
–Original	Non-résident	418,05 \$
–Original correction zone	Non-résident	7,84 \$
–Ours noir	Non-résident	158,88 \$
–Petit gibier (sauf colletage)	Non-résident	80,70 \$
–Petit gibier à l'aide d'un oiseau de proie	Non-résident	80,70 \$

Droits d'accès à la chasse dans les réserves fauniques

Chasse contingentée

Ashuapmushuan

Original, etc.		
–Par groupe	Résident	882,03 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans	Résident	488,07 \$

Chic-Chocs

Original		
–Par groupe	Résident	975,16 \$
–Par groupe de conservation de 4 chasseurs	Résident	975,16 \$
–Par groupe de 6 ou 8 chasseurs	Résident	1 950,31 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans	Résident	488,07 \$
Ours noir		
–Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

Duchénier

Original		
–Par groupe	Résident	975,16 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans	Résident	488,07 \$
Cerf de Virginie		
–Quotidien		48,02 \$
Ours noir		
–Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

Dunière

Original		
–Par groupe	Résident	975,16 \$
–Par groupe de conservation de 4 chasseurs	Résident	975,16 \$
–Par groupe de 6 ou 8	Résident	1 950,31 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans	Résident	488,07 \$
Ours noir		
–Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

Laurentides

Original, etc.		
–Par groupe		975,16 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$
Ours noir		
–Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

La Vérendrye

Original, etc.		
–Par groupe		975,16 \$
–Par groupe de 6 ou 8		1 950,31 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans	Résident	488,07 \$
Petit gibier		
–Quotidien		18,13 \$
Cerf de Virginie		
–Quotidien (incluant PG)		48,02 \$
Ours noir		
–Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

Mastigouche

Original, etc.		
–Par groupe		975,16 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$
Ours noir		
–Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

Matane

Original		
–Par groupe		975,16 \$
–Par groupe de conservation de 4 chasseurs		975,16 \$
–Par groupe de 6 ou 8		1 950,31 \$
–Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$

Ours noir – Quotidien	Résident Non-résident	48,02 \$ 96,05 \$	Rouge-Matawin		
			Original		
			– Par groupe		975,16 \$
			– Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$
Papineau-Labelle			Cerf de Virginie		
Original			– Quotidien (incluant PG)		48,02 \$
– Par groupe		975,16 \$	Ours noir		
– Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$	– Quotidien (incluant PG)	Résident Non-résident	48,02 \$ 96,05 \$
Cerf de Virginie					
– Quotidien (incluant PG)		48,02 \$	Saint-Maurice		
Ours noir	Résident	48,02 \$	Original, etc.		
– Quotidien (incluant PG)	Non-résident	96,05 \$	– Par groupe		975,16 \$
			– Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$
Port-Cartier–Sept-Îles			Ours noir		
Original, etc.			– Quotidien	Résident Non-résident	48,02 \$ 96,05 \$
– Par groupe		882,03 \$			
– Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$	Chasse non contingentée		
			Ashuapmushuan		
Port-Daniel			Petit gibier		
Original			– Quotidien		18,13 \$
– Par groupe		975,16 \$	– Saisonnier		145,06 \$
– Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$	Ours noir		
Cerf de Virginie			– Quotidien	Résident Non-résident	48,02 \$ 96,05 \$
– Quotidien (incluant PG)		48,02 \$	– Colletage du lièvre saisonnier		39,20 \$
Portneuf			Chic-Chocs		
Original			Petit gibier		
– Par groupe		975,16 \$	– Quotidien		18,13 \$
– Par groupe avec 1 moins de 18 ans		488,07 \$	– Saisonnier		145,06 \$
Ours noir			– Colletage du lièvre saisonnier		39,20 \$
– Quotidien	Résident	48,02 \$			
	Non-résident	96,05 \$	Duchénier		
Rimouski			Cerf de Virginie		
Original			– Quotidien	Résident	29,41 \$
– Par groupe		975,16 \$	Petit gibier		
– Par groupe de 6 ou 8		1 950,31 \$	– Quotidien		18,13 \$
– Par groupe avec 1 moins de 18 ans	Résident	488,07 \$	– Saisonnier		145,06 \$
Original et cerf			– Colletage du lièvre saisonnier		39,20 \$
– Par groupe		975,16 \$	Dunière		
Cerf de Virginie			Petit gibier		
– Quotidien (incluant PG)		48,02 \$	– Quotidien		18,13 \$
Ours noir			– Saisonnier		145,06 \$
– Quotidien (incluant PG)	Résident	48,02 \$	– Colletage du lièvre saisonnier		39,20 \$
	Non-résident	96,05 \$			

Laurentides

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	
– Saisonnier	145,06 \$	
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$	

La Vérendrye

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	
– Saisonnier	145,06 \$	
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$	

Mastigouche

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	
– Saisonnier	145,06 \$	
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$	

Matane

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	
– Saisonnier	145,06 \$	
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$	

Papineau-Labelle

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	
– Saisonnier	145,06 \$	
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$	

Port-Cartier–Sept-Îles

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	
– Saisonnier	145,06 \$	
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$	

Ours noir		
– Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

Port-Daniel

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	
– Saisonnier	145,06 \$	
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$	

Ours noir		
– Quotidien	Résident	48,02 \$
	Non-résident	96,05 \$

Portneuf

Petit gibier		
– Quotidien	18,13 \$	

– Saisonnier	145,06 \$
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$

Rimouski

Cerf de Virginie	
– Quotidien	48,02 \$

Petit gibier	
– Quotidien	18,13 \$
– Saisonnier	145,06 \$
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$

Rouge-Matawin

Petit gibier	
– Quotidien	18,13 \$
– Saisonnier	145,06 \$
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$

Saint-Maurice

Petit gibier	
– Quotidien	18,13 \$
– Saisonnier	145,06 \$
– Colletage du lièvre saisonnier	39,20 \$

Pêche de toute espèce autre que le saumon Atlantique**Ashuapmushuan**

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Assinica

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Chic-Chocs

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Des lacs Albanel, Mistassini et Waconichi

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Duchénier

– Quotidien (rivières et ruisseaux)	13,23 \$
– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Dunière

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Laurentides

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

La Vérendrye

– Quotidien	16,66 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Mastigouche

– Quotidien (Lac au Sorcier)	36,27 \$
– Quotidien (Autres endroits)	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Matane

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Papineau-Labelle

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Port-Cartier-Sept-Îles

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Port-Daniel

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Portneuf

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Rimouski

– Quotidien (rivières et ruisseaux)	13,23 \$
– Quotidien (Autres endroits)	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Rouge-Matawin

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Saint-Maurice

– Quotidien	18,13 \$
– Pour 7 jours	90,66 \$

Pêche au saumon atlantique**Réserve Port-Cartier–Sept-Îles**

Secteur Rivière McDonald (Secteur 2, 3, 5, 6)

– Quotidien	Résident	33,84 \$
– Saisonnier	Résident	237,17 \$
– Quotidien	Non-résident	67,62 \$
– Saisonnier	Non-résident	474,35 \$

Secteur Rivière aux Rochers

Secteur 1

– Quotidien	Résident	66,64 \$
– Quotidien	Non-résident	133,28 \$

Secteur 3

– Quotidien	Résident	33,84 \$
– Saisonnier	Résident	237,17 \$
– Quotidien	Non-résident	67,62 \$
– Saisonnier	Non-résident	474,35 \$

Réserve Port-Daniel

– Quotidien	Résident	40,18 \$
	Non-résident	80,36 \$

Réserve de la Rivière Cascapédia

Secteur 3 - C

– Quotidien	Résident	138,19 \$
	Non-résident	276,37 \$

Secteur 4 - D

– Quotidien	Résident	66,40 \$
	Non-résident	132,80 \$

Réserve des Rivières Matapédia et Patapédia

Secteur de la Rivière Causapscal

Secteur 1

– Quotidien	Résident	36,03 \$
	Non-résident	72,77 \$

Secteur 2

– Quotidien	Résident	73,99 \$
	Non-résident	147,76 \$

Secteur de la Rivière Matapédia

Secteurs 1 et 3

– Quotidien du 15 avril au 31 mai	Résident	35,28 \$
– Quotidien du 1 ^{er} juin au 7 août	Résident	36,03 \$
– Pour 7 jours du 1 ^{er} juin au 7 août	Résident	188,91 \$
– Quotidien du 8 août au 15 septembre	Résident	25,48 \$
– Pour 7 jours du 8 août au 15 septembre	Résident	133,77 \$
– Quotidien du 16 septembre au 30 novembre	Résident	19,59 \$

Permis de piégeage	Résident	2,10 \$
	Non-résident	2,10 \$
Permis de pêche		2,99 \$

RÈGLEMENT SUR LES ACTIVITÉS DE CHASSE

Bail de droits exclusifs de chasse		
– (\$/km ²)		19,80 \$
– Montant minimal		180,06 \$

Droits exigibles pour l'enregistrement d'un animal

– Caribou	6,64 \$
– Cerf de Virginie	6,64 \$
– Orignal	6,64 \$
– Ours noir	6,64 \$
– Dindon sauvage	6,64 \$

RÈGLEMENT SUR LES ACTIVITÉS DE PIÉGEAGE ET LE COMMERCE DES FOURRURES

Bail de droits exclusifs de piégeage		
– (\$/km ²)		1,79 \$
– Montant minimal		18,01 \$

Droits exigibles pour l'enregistrement d'un animal

– Ours noir	6,64 \$
-------------	---------

Québec, le 29 octobre 2015

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs,
LAURENT LESSARD

5031

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction

Indexation des amendes
(RLRQ, c. R-20, article 122.1)

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 122.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, c. R-20), que les amendes prévues aux articles 83 à 84, 111.1 à 113.2, 115 à 117, 119 à 119.1, 119.3 à 119.4, 119.7 à 119.10, 120 et 122 de la loi, à compter du 1^{er} janvier 2016, sont majorées de 1.27 % et calculées selon la méthode qui est prévue à la loi. À compter de cette date, le coût de ces amendes sera tel qu'il est déterminé au tableau ci-après reproduit.

Cette majoration de 1.27 % correspond à l'augmentation en pourcentage de la moyenne de l'indice des prix à la consommation au Canada, publié par Statistique Canada en vertu de la Loi sur la statistique (Lois révisées du Canada (1985), c. S-19), pour la période se terminant le 30 septembre 2015 par rapport aux 12 mois de l'année antérieure à cette dernière.

La présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec,
DIANE LEMIEUX

Indexation des amendes

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20)

Articles visés	Activités visées	Amendes au 1 ^{er} janvier 2016
83	Entrave en contravention à l'article 83 dans le cas d'un individu	442 \$ à 883 \$
83	Entrave en contravention à l'article 83 dans le cas de toute autre personne	1 769 \$ à 5 523 \$
83.1	Défaut de se conformer à une demande en vertu de l'article 81 f) dans le cas d'un individu	442 \$ à 883 \$
83.1	Défaut de se conformer à une demande de l'article 81 f) dans le cas de toute autre personne	1 769 \$ à 5 523 \$
83.2	Défaut de se conformer à une demande en vertu de l'article 81.0.1 dans le cas d'un individu	442 \$ à 883 \$
83.2	Défaut de se conformer à une demande en vertu de l'article 81.0.1 dans le cas de toute autre personne ou d'une association	1 769 \$ à 5 523 \$
84	Quiconque moleste, incommode, injure ou autrement met obstacle à un représentant de la Commission de la construction du Québec	1 435 \$ à 5 523 \$
111.1	Quiconque contrevient à l'article 74.1 dans le cas d'un individu	1 104 \$ à 2 210 \$
111.1	Quiconque contrevient à l'article 74.1 dans le cas de toute autre personne physique ou morale	2 210 \$ à 4 417 \$
112	Défaut de négocier conformément à l'article 42	193 \$ à 1 546 \$
113	Quiconque ordonne, encourage ou appuie une grève, un ralentissement de travail ou un lock-out contrairement à la loi dans le cas d'un employeur, d'une association, d'un membre du bureau ou d'un représentant d'une association	7 733 \$ à 77 321 \$

Articles visés	Activités visées	Amendes au 1 ^{er} janvier 2016
113	Quiconque ordonne, encourage ou appuie une grève, un ralentissement de travail ou un lock-out contrairement à la loi, dans tous les autres cas	55 \$ à 193 \$
113.1	Quiconque use d'intimidation ou de menace dans le but de provoquer une entrave, un ralentissement ou un arrêt des activités sur un chantier	1 104 \$ à 11 046 \$
113.2	Quiconque impose à un employeur l'embauche de salariés déterminés ou d'un nombre déterminé de salariés	1 497 \$ à 14 935 \$
115 (1) et (2)	Offre ou acceptation de récompense ou d'avantages en contravention à l'article 115	1 657 \$ à 15 437 \$
115.1	Contravention à l'article 86 dans le cas d'un individu	442 \$ à 883 \$
115.1	Contravention à l'article 86 dans le cas d'une association	1 104 \$ à 2 210 \$
116	Contravention aux paragraphes <i>a) et b)</i> de l'article 88	773 \$ à 15 437 \$
117	Contravention à l'article 26	1 546 \$
119	Contravention aux articles 101 à 102	1 568 \$ à 15 654 \$
119.0.1	Contravention à l'un ou l'autre des articles 119.0.1 1 ^o à 119.0.1 3 ^o , par une personne physique	1 039 \$ à 2 079 \$
119.0.1	Contravention à l'un ou l'autre des articles 119.0.1 1 ^o à 119.0.1 3 ^o , dans les autres cas	2 107 \$ à 4 215 \$
119.0.2	Contravention au paragraphe 1 ^o de l'article 107.8, à l'article 107.9, au premier alinéa de l'article 107.10 ou à l'article 107.11, par un employeur	1 039 \$ à 2 079 \$
119.0.3	Quiconque entrave les activités du Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction, exerce des pressions indues ou use d'intimidation ou de menace à l'égard d'un responsable de ce service ou d'un employé affecté à ses activités, dans le cas d'une personne physique	1 039 \$ à 2 079 \$
119.0.3	Quiconque entrave les activités du Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction, exerce des pressions indues ou use d'intimidation ou de menace à l'égard d'un responsable de ce service ou d'un employé affecté à ses activités, dans les autres cas	2 107 \$ à 4 215 \$
119.1	Contravention à l'article 119.1 dans le cas d'un individu	222 \$ à 442 \$

Articles visés	Activités visées	Amendes au 1 ^{er} janvier 2016
119.1	Contravention à l'article 119.1 dans le cas de toute autre personne	883 \$ à 1 769 \$
119.3	Quiconque exécute des travaux de construction pendant une période de suspension dans les cas mentionnés à l'article 119.3	883 \$ à 1 769 \$
119.4	Quiconque utilise les services d'un salarié ou l'affecte à des travaux de construction pendant une période de suspension dans les cas mentionnés à l'article 119.4 dans le cas d'un individu	883 \$ à 1 769 \$
119.4	Quiconque utilise les services d'un salarié ou l'affecte à des travaux de construction pendant une période de suspension dans les cas mentionnés à l'article 119.4 dans le cas de toute autre personne	2 210 \$ à 4 417 \$
119.7	Quiconque contrevient aux dispositions d'un règlement pris pour l'application du paragraphe <i>b) ou h)</i> du premier alinéa de l'article 82, dans le cas d'un individu	416 \$ à 1 663 \$
119.7	Quiconque contrevient aux dispositions d'un règlement pris pour l'application du paragraphe <i>b) ou h)</i> du premier alinéa de l'article 82, dans le cas de toute autre personne ou d'une association	1 039 \$ à 5 196 \$
119.8	Quiconque contrevient à l'un ou l'autre des articles 119.8 1 ^o à 119.8 6 ^o	520 \$ à 2 079 \$
119.9	Quiconque viole le choix d'association dont le nom a été publié suivant l'article 29, porte atteinte à la liberté de vote ou de choix d'association, empêche une opération relative à ce vote ou ce choix d'association ou change les résultats de ce vote ou de ce choix d'association, dans le cas d'une personne physique	2 079 \$ à 10 392 \$
119.9	Quiconque viole le choix d'association dont le nom a été publié suivant l'article 29, porte atteinte à la liberté de vote ou de choix d'association, empêche une opération relative à ce vote ou ce choix d'association ou change les résultats de ce vote ou de ce choix d'association, dans le cas d'une personne morale	5 196 \$ à 31 176 \$
119.10 1 ^o	L'association qui, par elle-même ou par l'intermédiaire d'une autre personne, en vue d'influencer le vote d'un salarié, obtient son vote ou son choix d'association dont le nom a été publié suivant l'article 29, ou l'incite à s'abstenir de voter ou de faire son choix en lui promettant ou en lui accordant quelque don, prêt, charge, emploi ou autre avantage	2 079 \$ à 10 392 \$

Articles visés	Activités visées	Amendes au 1 ^{er} janvier 2016
119.10 2 ^o	La personne qui, en vue d'obtenir ou parce qu'elle a obtenu un don, prêt, charge, emploi ou autre avantage, s'engage à s'abstenir de voter ou de faire un choix d'association dont le nom a été publié suivant l'article 29.	2 079 \$ à 10 392 \$
120 a)	Quiconque viole une prescription de la loi, d'un règlement ou d'une convention collective dans le cas d'un individu.	193 \$ à 938 \$
120 b)	Quiconque viole une prescription de la loi, d'un règlement ou d'une convention collective dans le cas de tout autre personne ou d'une association	718 \$ à 3 093 \$
122 (2)	Congédiement, suspension ou mise à pied dans les cas mentionnés à l'article 122 (2)	1 104 \$ à 2 762 \$
122 (2)	Congédiement, suspension ou mise à pied dans les cas mentionnés à l'article 122 (2), en cas de récidive	1 769 \$ à 5 523 \$
122 (4)	Quiconque sciemment détruit, altère ou falsifie un document visé à l'article 122 (4 ^o) dans le cas d'un individu	883 \$ à 1 769 \$
122 (4)	Contravention à l'article 122 (4 ^o), dans le cas de toute autre personne ou d'une association	1 769 \$ à 3 534 \$

5033

Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

Avis d'indexation

Le Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (c. P-41.1, a. 80, par. 2^e et 8^e) prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 1994, le montant des droits, honoraires et frais est indexé le 1^{er} janvier de chaque année selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, déterminé par Statistique Canada pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre de l'année précédente.

Le résultat de cette indexation fait en sorte qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, le montant des droits, honoraires et frais sera le suivant :

— demande d'autorisation 287,00 \$

— permis d'enlèvement de sol arable :	
— 1 an :	762,00 \$
— 2 ans :	1521,00 \$
— certification d'une copie de document :	7,30 \$
— copie d'un plan :	14,30 \$
— production d'une déclaration en vertu des articles 32 ou 32.1 de la loi :	71,00 \$
— émission d'une attestation en vertu de l'article 15T :	75,00 \$
— émission d'une attestation en vertu de l'article 105.1 :	
— respect d'une condition prévue à une décision :	75,00 \$
— respect d'une ordonnance :	287,00 \$

La présidente de la Commission de protection du territoire agricole du Québec,
MARIE-JOSÉE GOUIN

5027

Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents

Avis d'indexation

Le Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (c. A-4.1) prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 1994, le tarif des droits, honoraires et frais est indexé le 1^{er} janvier de chaque année selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour le Canada, déterminé par Statistique Canada pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre de l'année précédente.

Le résultat de cette indexation fait en sorte qu'à compter du 1^{er} janvier 2016, le tarif des droits, honoraires et frais sera le suivant :

— demande d'autorisation :	287,00 \$
— demande d'attestation en vertu de l'article 16.1 :	75,00 \$

La présidente de la Commission de protection du territoire agricole du Québec,
MARIE-JOSÉE GOUIN

5026

Biens non réclamés, Loi sur les...

Revenu Québec

Avis de qualité

Des milliers de biens ne sont pas réclamés par leurs propriétaires ou leurs héritiers. Au Québec, c'est notre organisation qui a été désignée pour liquider les successions et administrer provisoirement les produits financiers et les biens non réclamés.

Vous croyez être l'héritier d'une succession ou avoir le droit de réclamer un bien ?

Consultez notre site Web, à l'adresse www.revenuquebec.ca/fr/bnr, ou communiquez avec la Direction principale des biens non réclamés au 1 866 840-6939 pour obtenir de l'information pertinente et connaître la procédure à suivre afin de présenter une réclamation. Les honoraires qui s'appliquent vous seront également expliqués. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamerez. Lors de votre démarche, vous devrez nous démontrer que vous êtes bien le propriétaire, l'héritier ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez.

Par ailleurs, vous pourriez être approché par un chercheur d'héritier (personne ou entreprise dont l'activité consiste à trouver les personnes qui ont droit à un héritage). Sachez que ces personnes peuvent exiger des honoraires élevés, que vous devez parfois payer avant même d'accéder aux renseignements préliminaires concernant l'héritage. Notez que nous ne sommes aucunement responsables des frais que vous pourriez engager auprès d'un chercheur d'héritier.

Nous remettons les biens administrés aux propriétaires et aux ayants droit qui se manifesteront dans les délais prescrits. Notez que pour réclamer une succession, tout héritier ou ayant droit dispose, en principe, d'un délai de dix ans à compter de la date d'ouverture de la succession. Pour tout autre bien, le délai de réclamation est illimité, sauf dans le cas des sommes inférieures à 500 \$. Pour ces dernières, le droit de réclamation est limité à dix ans à compter de leur remise au ministre des Finances.

Nous agissons conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi sur les biens non réclamés et de l'article 699 du Code civil du Québec.

Note: Les appellations, les dénominations ou les noms figurant dans les listes publiées dans cet avis sont écrits comme ils nous ont été transmis.

1^o Successions non réclamées

Nom	Domicile	Date du décès
ALLARD, Daniel	1000, rue Lawlor, Montréal	2014-01-26
ALPHONSO, Albert	217, rue Groulx, appartement 5, Granby	2014-05-09
AUBÉ, Lucia	4445, rue de Bellechasse, appartement 203, Montréal	2013-04-04
AUGER, Gilles	20, rue Harit Nord, Saint-Sauveur	2015-02-25
AUGER, Robert	645, rue Bonaventure, appartement 2, Trois-Rivières	2014-05-25
BAILLARGEON, Henri-Paul	7950, rue Jacques-Rousseau, appartement 305, Montréal	2014-03-28
BARATTIN, Renato	1139, rue du Poitou, Montréal	2015-03-15
BEAUDOIN, Maurice	1402, rue Laplante, Saint-Valérien-de-Milton	2013-03-19
BEAULIEU, Jacques	1395, rue Thibodeau, Québec	2012-07-14
BEAUVAIS, Rita	9465, rue des Outardes, Mirabel	2013-11-25
BÉLISLE, Yvon	2332, boulevard de l'Ange-Gardien Nord, L'Assomption	2014-03-27
BERNIER, Laurent	388, 9 ^e Rang, Tourville	2015-03-16
BESSETTE, Claude	8115, rue de Bordeaux, appartement 11, Montréal	2014-01-12
BIENVENUE, Donata	395, avenue Rouleau, appartement 404, Rimouski	2014-07-06
BIRON, Michel	3437, rue Vautelet, appartement 205, Québec	2014-06-20
BISSONNETTE-GEOFFROY, Vicky	1135, rue des Jardins-Fleuris, appartement 406, Sherbrooke	2014-01-08

Nom	Domicile	Date du décès
BISSONNETTE, Olivier	2110, 8 ^e Avenue, appartement 109, Québec	2014-05-15
BONNET, Michel	9600, rue Saint-Denis, Montréal	2014-03-17
BONNEVILLE, Richard	57, rue de Turin, Gatineau	2013-03-28
BOUCHER, Léonard	2, croissant du Grand-Moulin, appartement 115, Deux-Montagnes	2014-06-13
BOUCHER, Lisette	137, rue du Moulin, Saint-Tite	2014-05-31
BOUFFARD, Benoît	2015, chemin des Copains, Saint-Faustin-Lac-Carré	2013-04-14
BOURGEOIS, Georges	15, rue Saint-Laurent, Saint-Cyrille-de-Wendover	2015-01-16
BOYER, William	933, rue Saint-Jean, Roxton Pond	2015-03-17
BRIAND, Richard	133, rue Loring, Drummondville	2014-01-15
BRIÈRE, Jacques	2645, rue Lavergne, Shawinigan	2014-01-28
BROPHY, Denise	11844, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal	2013-10-30
BROSSEAU, Jean	12100, avenue L'Archevêque, appartement 110, Montréal	2013-10-18
BROUSSEAU, Sylvain	5350, rue des Sables, Terrebonne	2014-11-16
BRUNETTE, Denise	11055, avenue du Parc-Georges, appartement 108, Montréal	2014-01-30
BRUNETTE, Yves	209, rue Saint-Jean-Baptiste, Salaberry-de-Valleyfield	2013-09-29
CAMBRINI, Pierre	149, 21 ^e Rue Ouest, Venise-en-Québec	2014-02-09
CAOINETTE, Stéphane	4115, rue Quevillon, Longueuil	2013-06-12
CAPUTO, Francesco	475, avenue Ogilvy, appartement 14, Montréal	2014-04-20
CARRIER, Normand	10, rue du Couvent, Saint-Guillaume	2013-11-14
CATHALA, Jean-Bernard	5751, chemin de la Presqu'île, Notre-Dame-de- Lourdes	2014-02-11
CAZEAULT, Marguerite	95, rue de la Pointe-aux-Lièvres, appartement B-220, Québec	2014-02-16
CHAMBERLAND, Francis	842, rue Notre-Dame, appartement 8, Gatineau	2014-02-13
CHAMPAGNE, Thérèse	153, rue Rocheleau, Trois-Rivières	2015-01-20
CHAREST, Yves	446, rue des Pignons, appartement B, Pohénégamook	2013-11-18
CHOUINARD, Ghislain	81, rue Bruchési, Blainville	2015-03-21
CHOUINARD, Léodivine Marie	48, rue Saint-Pierre, Sainte-Luce	2013-06-11
CLOUTIER, Nicole	670, place du Parc, Montréal	2014-01-28
CORMIER, Donald	6648, route Principale, Wentworth-Nord	2014-07-20
COULOMBE, Francine	55, rue Chénier, Saint-Eustache	2014-07-31
COURCHESNE, Émile	176, rue Trudeau, Salaberry-de-Valleyfield	2014-03-15
CREVIER, Jeanne-Mance (Marie)	41, boulevard Brunswick, appartement 114, Dollard-Des Ormeaux	2013-01-16
CREVIER, Jocelyn	810, rue Godin, Montréal	2014-03-03
CYR, Pierrette	2791, rue Berthier, appartement 8, Saguenay	2014-04-07
DANIS, Rita	161, chemin Viger, Sainte-Marie-Salomé	2014-02-07
DAVAID, André	603, chemin de la Rive-Boisée, appartement 380, Montréal	2014-04-27
DELISLE, Martine (Marie-Anne)	477, 48 ^e Rue Est, appartement 2, Québec	2014-02-22
DELORME, Jacques	4866, rue Laval, Lac-Mégantic	2014-01-21
DÉRY, Marcel	453, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond	2014-04-04
DESBIENS, Lucien	1011, boulevard Blanche, appartement 1, Baie-Comeau	2014-04-21
DESGAGNÉ, Omer	240, rue des Sources, Lavaltrie	2015-01-09
DIONNE, Jacques	2601, rue de la Commune, Drummondville	2014-02-23
DRAPEAU, Martin	1961, rue Dollard, Longueuil	2014-01-17
DUBORD, Yolande	2020, rue Provencher, Dolbeau-Mistassini	2014-01-06
DUPUIS (BARKLAY), Guy (John David Dai)	475, rue Shannon, Saint-Jean-sur-Richelieu	2013-06-19
DURAND, Sylvain	995, rang de Montgay, Senneterre	2013-09-23
DUSSAULT, Marcel	77, chemin Guilbault, Saint-Paul	2015-02-04
DUTIL, Denis	885, rue Bacon, appartement 201, Sherbrooke	2014-01-12
ÉMOND, Bernard	134, rue J.-A.-Duchesneau, Terrebonne	2015-07-08
ERNEST, Rodriguez	3435, boulevard Gouin Est, Montréal	2014-07-27
FERREIRA, Marcelo	476, rue De Mazonod, appartement 1, Québec	2012-10-27
FISSET, Jacques	793, 24 ^e Avenue, appartement 3, Montréal	2013-08-22

Nom	Domicile	Date du décès
FONG, Margaret	645, 27 ^e Avenue, appartement 1, Montréal	2013-07-05
FORTIN, Sabin	2137, rue Melançon, Alma	2014-04-19
FRÉCHETTE, Camille	805, route Lagueux, appartement 5, Lévis	2014-04-17
GAGNON, Jean-Marc	1740, rue D'Iberville, Montréal	2013-08-05
GAGNON, Marcel	3730, rue de Bellechasse, appartement 24, Montréal	2013-12-16
GALLANT, Delhis	1100, rue Sherbrooke Est, appartement 404, Montréal	2013-01-23
GAUTHIER, Maxime	2799, rue Roussel, Saguenay	2014-03-03
GIRARD, Henriette	410, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption	2014-01-09
GIROUX (FISHER), Lucien (Sonny Lucien)	436, rue Principale, Brownsburg-Chatam	2014-05-09
GODMAIRE, Yvette	135, route 301, Kazabazua	2013-01-31
GOSSELIN, Micheline	36, rue du Parc-de-l'Amitié, Notre-Dame-du-Portage	2014-08-08
GRAND MAISON (GRAND'MAISONn), Ludovic	100, rue Principale, Saint-Narcisse	2014-09-08
GUAY, Huguette	190, rue Gallant, appartement 4, Sept-Îles	2015-05-27
GUAY, Jean-Yves	6910, rue Boyer, appartement 420, Montréal	2014-01-12
GUITARD, Joseph	75, rue de l'Ermitage, Victoriaville	2015-01-21
HARDY, Danny	145, rue Germaine-Bibeau, Lévis	2015-05-26
HÉNAULT, Roland	160, rue Archambault, Saint-Michel-des-Saints	2013-08-25
HENDY, Viviane	10005, avenue du Bois-de-Boulogne, Montréal	2013-10-20
HODGES, Marjorie	650, 32 ^e Avenue, appartement 219A, Montréal	2014-02-25
HORMAN, Josée	1988, boulevard René-Gaultier, appartement 302, Varennes	2014-05-19
HUEGEL, Douglas	17, chemin des Épinettes, Lac-Supérieur	2013-09-19
IMBEAU, Madeleine	7400, boulevard Saint-Michel, Montréal	2012-07-31
IMBEAULT, Aimé	190G, rue Fraser, appartement 34, Rivière-du-Loup	2014-11-22
JETTÉ, Sylvain	702, 2 ^e Avenue, Montréal	2013-10-07
JOBIN, Roger	1559, rue Saint-Aimé, appartement 5, Drummondville	2013-08-31
KIMEL, Ian	4900, chemin de la Côte-Saint-Luc, appartement 503, Montréal	2015-05-26
KRAHL, Werner	14775, boulevard de Pierrefonds, Montréal	2014-05-21
KRASZEWSKA, Mathilda	7150, rue Marie-Victorin, Montréal	2014-07-24
KUBAT, Michel	10206, avenue Georges-Baril, Montréal	2013-09-21
LABONTÉ, Germain	10682, avenue Royale, appartement 207, Sainte-Anne-de-Beaupré	2014-04-08
LACHANCE, Raymond	512, avenue Richard, Rouyn-Noranda	2013-10-17
LACHAPPELLE, Louis	121, rue Decelles, Saint-Joseph-de-Sorel	2014-02-20
LALIBERTÉ, Francine	3722, boulevard de la Concorde Est, appartement 1, Laval	2014-05-07
LALONDE, André	45, rue de Drapeau, Gatineau	2014-02-21
LANDRY, John	400, rue Fournier, appartement 105, La Prairie	2014-05-12
LANGELIER, Michel	473, boulevard Sainte-Anne, Joliette	2014-01-27
LANGLOIS, Vitaline	1305, rue du Dahlia, L'Assomption	2013-04-02
LAVOIE, André	515, boulevard Pierre-Lelièvre, appartement 26, Québec	2015-05-06
LAVOIE, Philippe	1338, rue Gaston-Miron, Lévis	2013-12-22
LEBLANC, Léonie	100, chemin de la Rivière-des-Souris, Saint-Mathieu-du-Parc	2013-06-13
LEDUC, Fernand	263, rue Shamrock, Pincourt	2014-04-21
LEDUC, Richard	1445, montée de la Station, Saint-Alexandre	2013-12-22
LEGAULT, Rollande	1510, boulevard de l'Entente, appartement 201, Québec	2014-11-28
LEMOINE (LEMOYNE) GOYETTE, Marguerite Catherine	1905, rue Claude, Longueuil	2014-01-31
LEVASSEUR, Gilles	113, rue de la Pointe-aux-Lièvres Sud, appartement A417, Québec	2014-04-07
LÉVESQUE, Jean-Paul	170, avenue Arseneault, Louiseville	2013-05-06
LEWIS, Kenneth (Ken)	7779, boulevard LaSalle, Montréal	2015-02-11
LYONNAIS, Monique	508, 2 ^e Avenue, appartement 1, Montréal	2013-07-27
MAILLOUX, Lise	800, boulevard du Tricentenaire, appartement 208, Montréal	2013-11-16
MALLET, Paul	255, rue Notre-Dame, appartement 305, Repentigny	2014-01-10

Nom	Domicile	Date du décès
MALOUIN, Réjean	54, rue Jolicœur, appartement 204, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	2014-07-29
MARTEL, Gérard	821, boulevard de Normandie, appartement 3, Saint-Jean-sur-Richelieu	2013-10-23
MARTIN, Pierrette	62, boulevard Sacré-Cœur, appartement C, Gatineau	2014-06-28
MCKAY, Jean-Claude	136, avenue Therrien, Sainte-Anne-des-Plaines	2015-03-06
MERCIER, Brigitte	300, rue Évelyne, Sainte-Sophie	2015-01-24
MILLER, Doris	30, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue	2015-06-09
MINIER, Julien	2163, rue Bagot, appartement 5, Saguenay	2014-03-14
MINVILLE, Régina	8850, rue Bisaillon, appartement 407, Montréal	2013-11-23
MOREAU, Jean-Guy	490, boulevard Saint-Benoît, Amqui	2013-08-16
MORTON, Charles	3505, rue Sainte-Famille, appartement 301, Montréal	2014-03-30
NADEAU (CARRIER), Charlotte	2990, boulevard Monseigneur-Gauthier, appartement 19, Québec	2014-05-18
NADEAU, Normand	516, rue Naudet, Québec	2013-06-07
NORMANDIN, Michel	383, boulevard Saint-Laurent, appartement 1, Louiseville	2014-02-17
OUELET, Aline	450, 2 ^e Rue, Louiseville	2014-01-21
OUELLET, Michel	2727, rue Vauvilliers, L'Assomption	2015-02-28
PAQUET, Georges Henri	5874, avenue des Giroflées, Québec	2013-12-26
PAQUETTE, Richard	246, chemin du Fleuve, appartement B, Coteau-du-Lac	2012-11-10
PARADIS, Christian	185, rue Champlain, appartement 2, Saint-Jean-sur-Richelieu	2014-03-04
PARENTEAU, Claire	508, rue Principale Nord, appartement 3, Cleveland	2014-02-27
PELLERIN, Germaine	2090, rue Saint-Hubert, Saguenay	2014-03-10
PELLETIER, Jean	3500, rue Beaubien Est, appartement 128, Montréal	2014-07-19
PELLETIER, Roger	765, rue Kirouac, appartement 323, Québec	2014-02-27
PÉRIARD, Luc	31, rue Principale, Ripon	2015-02-03
PERREAULT, Claude	440, rue Laviolette, appartement 101, Trois-Rivières	2014-08-09
PERREAULT, Michel	233, rue Lacroix, Lambton	2015-03-13
PERREAULT, Noël	6834, rue Hurteau, Montréal	2014-06-03
PERREAULT, Yves	359, rue Saint-Viateur, Joliette	2014-03-05
PERRON, Orpha	1400, boulevard Angrignon, appartement 1112, Montréal	2014-05-13
PERRON, Rénald	3699, rue Cabot, appartement 12, Saguenay	2014-09-25
PLANTE, Michel	575, rue du Roi, appartement 611, Québec	2013-07-18
POITRAS, Fernande	150, rue Pinel, Saguenay	2015-04-17
PONSANT, Marie-Aurélie	5, rang Saint-François, Saint-Urbain-de-Charlevoix	2014-02-13
PORTELANCE, Danny	404, rue Hurteau, appartement 303, Dollard-Des Ormeaux	2011-05-01
POUDRIER, Rémi	4020, rue Sainte-Catherine Est, appartement 12, Montréal	2014-05-02
POULIN-BÉLANGER, Francine	2770, avenue Duval, appartement 611, Québec	2013-09-20
PROULX, Hélène	7944, rue Fabre, Montréal	2014-03-30
PROVENCHER, Réjean	100, rue Laforest, appartement 150, Drummondville	2013-07-06
PROVOST, Luc	51, rue de la Gare, appartement 3, Saint-Basile-le-Grand	2012-12-13
QUIGLEY, Margaret	6850, boulevard Gouin Est, Montréal	2013-10-31
QUINTAL, Lucienne	8955, rue Sherbrooke Est, appartement 201, Montréal	2015-03-03
RAYMOND, Serge	52, rue Principale, Saint-Jean-de-Matha	2014-02-28
RÉGNIER, Lucien	16, rue Saint-Laurent, appartement 251, Beauharnois	2013-12-07
RIOUX, Paul	333, rue Querbes, appartement 117, Vaudreuil-Dorion	2015-01-20
ROBERT, Françoise	27, rue des Mélézes, Saint-Basile-le-Grand	2014-05-16
ROSS, John	66, boulevard René-Lévesque Est, Montréal	2013-11-09
ROUILLARD, Pierre	1829, route 125, Saint-Donat-de-Montcalm	2015-01-04
ROUX, Georges	576, avenue des Oblats, appartement 2, Québec	2014-06-01
RUEL, Marie-Gabrielle	1950, avenue Champfleury, Québec	2015-03-13
SAINDON, Ianick	3450, rue de la Concorde, appartement 104, Québec	2014-02-02
SARRAZIN-VAILLANCOURT, Yvonne	7150, rue Marie-Victorin, Montréal	2014-01-31
SAUVAGE, Gaston	47, rue Lasnier, Granby	2014-12-15

Nom	Domicile	Date du décès
SAWYER, Thomas	90, rue Barrand, East Farnham	2014-12-29
SHAW, Mayling	4000, rue Bannantyne, appartement 108, Montréal	2014-03-05
SIMARD, Claude	155, rue des Sources, Saint-Alphonse-Rodriguez	2015-06-21
SIROIS, Suzanne	3650, rue Saint-Urbain, appartement 701-C, Montréal	2014-03-29
SIROIS, Yvan	575, rue Laviolette, appartement 1, Trois-Rivières	2014-04-04
ST-CYR, Richard	661, boulevard Pie-XII, Salaberry-de-Valleyfield	2013-10-15
ST-JEAN, Hélène	529, rue Sydney, appartement 1, Lachute	2014-02-06
ST-PIERRE, Luc	9, 1 ^{re} Avenue, Saint-Stanislas-de-Kostka	2014-03-26
ST-PIERRE, Régent	2805, boulevard Chomedey, Laval	2014-03-16
ST-YVES, Marie-France	1975, boulevard Saint-Joseph, appartement 6, Montréal	2012-10-26
SUBRAMANIAM, Thirugnanasambanthar	780, rue Lanthier, Montréal	2013-05-30
TAMBURRINO, Giovanni	8495 A, rue de Cluny, Montréal	2012-12-28
TANGUAY, Gilles	1687, rue Cuvillier, Montréal	2012-04-18
TANGUAY, René	779, 4 ^e Rang Est, Chertsey	2015-01-10
THIBAUT, Jean-Guy	1170, rue De Frontenac, appartement 10, Berthierville	2013-04-20
THISDELLE, Gloria	306, rue Saint-Rédempteur, appartement 223, Gatineau	2013-04-14
THOMAS, Bruno	7405, rue Rousselot, appartement 11-A, Montréal	2011-12-09
TROTTIER, Lorraine	4900, boulevard Lapointe, appartement 137, Montréal	2013-06-10
VALLERAND, Armand	479, boulevard Père-Lelièvre, appartement 211, Québec	2013-12-31
VATBLÉ, Paul	161, rue Principale, Gatineau	2014-01-26
VERNER, Monique	116, rue de Rougemont, Gatineau	2014-05-09
VERRETTE, Roger	410, boulevard de l'Ange-Gardien, L'Assomption	2014-01-15
VINETTE, Daniel	1365, avenue De La Bruère, Saint-Hyacinthe	2012-12-29
WESTERGAARD, Dany	481, rue des Chênes Est, appartement 4, Québec	2014-01-08
WHITWELL, Richard	1212, avenue des Pins Ouest, appartement 206, Montréal	2013-08-26
WINTONICK, Peter	3637, rue Saint-Urbain, Montréal	2013-11-18
YOUNG, Gordon	2405, rue Wellington, Montréal	2014-06-01
ZNACK, Roger	95, rue Théorêt, Saint-Joseph-du-Lac	2015-02-12

2^o Biens des personnes morales dissoutes

Centre de rencontres Carrefour inc.
Les Immeubles Baslor inc.

3^o Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du Code civil du Québec, prenez avis que nous agissons aux termes de l'article 698 du Code civil du Québec et que nous avons procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

Nom	Domicile	Date du décès
ARSENEAULT, Émile-Aimé	1450, rue Plessis, appartement 1210, Montréal	2014-01-27
BERNARD, Yvette	415, avenue Copernic, appartement 2, Laval	2010-03-15
CONSTANTIN, Robert	10658, rue Rancourt, Montréal	2009-06-05
CÔTÉ, Jean-Claude	7271, avenue de la Nantaise, Montréal	2014-07-05
DEMERS, Roger	7445, rue Hochelaga, Montréal	2013-01-13
DUBOIS, Françoise	95, boulevard Gouin Est, Montréal	2011-10-11
DUFF, Silvy	108, avenue Marien, appartement 1, Montréal-Est	2012-08-15
GUYON, Mélanie	41, rue Longtin, Delson	2010-09-29
HALLÉ, Joanne	27, 1 ^{re} Rue, Saint-Adolphe-d'Howard	2008-07-16
LACASSE, Fernand	294, rue Royal-Brassard, Gatineau	2013-03-21
LALANCETTE, Daniel	8, chemin du Lac-Bouchard Est, Sainte-Rose-du-Nord	2012-05-25
LAMPRON, André	24, rue Jolicœur, appartement 4, Victoriaville	2012-12-05
LÉONARD, Suzanne	175, rue Durand, Saint-Jérôme	2010-12-16

Nom	Domicile	Date du décès
OUELLET, Sylvain	1255, rue de Saint-Sébastien, appartement 303, Laval	2013-10-04
PÉLOQUIN, Côme	168, rue Provost, Sorel-Tracy	2011-08-16
PÉPIN, Thérèse	695, rue Saint-Charles Ouest, appartement 1305, Longueuil	2012-12-01
RICHARD, Gilles	3933, chemin d'Oka, Saint-Joseph-du-Lac	2014-08-24
ROBICHAUD, Émile	8850, rue Bisailon, appartement 216, Montréal	2012-06-13
ROY, Maurice	55, rue Édouard, appartement 107, Victoriaville	2010-09-13

4^o Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du Code civil du Québec, le ministre du Revenu du Québec donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions mentionnées ci-dessous. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du ministre dans les dix ans suivant la date à laquelle son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
BASTARACHE, Line	168, rue de la Haute-Forge, Trois-Rivières	2013-01-15	8 988,34 \$
CÔTÉ, Micheline	3081, rue Alfred-Arcand, Lévis	2005-06-07	61 335,10 \$
ÉTHIER, Jeannine	90, rue Maskinongé, Saint-Gabriel	2009-10-04	12 521,15 \$
GAREAU, Pierre	95, rue Saint-Jean-Baptiste, Trois-Rivières	2013-03-26	3 537,65 \$
HORVATH, Paul	435, rue Stevens, Waterloo	2012-10-31	77 576,73 \$
NIQUETTE, Françoise Zénaïde	4445, boulevard Henri-Bourassa, Montréal	2008-12-12	5 357,10 \$
POISSANT, Richard	39, rue Denise, Noyan	2012-05-22	12 936,25 \$
PRESSEAU, Gérard-Léo	1275, boulevard Jacques-Cartier Est, Longueuil	2011-10-10	5 413,48 \$
RHEAULT, Georgette	5855, boulevard des Mille-Îles, Laval	2010-09-05	2 390 163,15 \$
ST-GERMAIN, Maurice	1396, rue Nielsen, Longueuil	2012-10-18	5 542,70 \$

5^o Avis de correction

Prenez avis que, contrairement à ce qui a été communiqué dans l'avis de successions non réclamées de Revenu Québec, publié dans La Presse et Le Soleil du 29 août 2015 et dans la *Gazette officielle du Québec* du 5 septembre 2015, le ministre du Revenu du Québec n'aurait pas dû publier un avis de qualité dans la succession de Carmen Richard, domiciliée au 2475, rue Berlioz, Drummondville et décédée le 14 novembre 2013, puisqu'il n'a pas compétence de cette succession et n'agit pas à titre de liquidateur.

Consultez le registre des biens non réclamés à l'adresse
www.revenuquebec.ca/fr/bnr

Direction principale des biens non réclamés
 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.00
 Montréal (Québec) H2Z 1W7
 Téléphone: 1 866 840-6939
www.revenuquebec.ca

Directeur de l'état civil

Changements de nom — Accordés

Ala El-Tamimi

Par la décision 2015 CN 0568, qui a pris effet le 16 octobre 2015, le nom de Ala **El-Tamimi**, né le 13 mai 1979, a été changé en celui de Alan **Tamimi**.

Québec, le 16 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Alexandre Provost Bousquet

Par la décision 2015 CN 1038, qui a pris effet le 28 octobre 2015, le nom de Alexandre Provost **Bousquet**, né le 21 septembre 2007, a été changé en celui de Alexandre **Bousquet Provost**.

Québec, le 28 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Amal Djeralfia

Par la décision 2015 CN 1042, qui a pris effet le 27 octobre 2015, le nom de Amal **Djeralfia**, née le 27 novembre 1972, a été changé en celui de Amel **Sicard**.

Québec, le 27 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Amanda Issa

Par la décision 2015 CN 0516, qui a pris effet le 20 octobre 2015, le nom de Amanda **Issa**, née le 3 juillet 1996, a été changé en celui de Amanda **Sidiras**.

Québec, le 20 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Bryan Mercier

Par la décision 2015 CN 0996, qui a pris effet le 27 octobre 2015, le nom de Bryan **Mercier**, né le 9 septembre 2012, a été changé en celui de Bryan **Monast Mercier**.

Québec, le 27 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Can Adnan Cevik

Par la décision 2015 CN 0722, qui a pris effet le 16 octobre 2015, le nom de Can Adnan **Cevik**, né le 15 juillet 1999, a été changé en celui de John Adnan **Cevik**.

Québec, le 16 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Carl Raymond Archambault

Par la décision 2015 CN 0743, qui a pris effet le 20 octobre 2015, le nom de Carl Raymond **Archambault**, né le 16 mars 1955, a été changé en celui de Karl Raymond **Archambault**.

Québec, le 20 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Charles Dulude-Montpetit

Par la décision 2015 CN 0718, qui a pris effet le 19 octobre 2015, le nom de Charles **Dulude-Montpetit**, né le 26 octobre 1998, a été changé en celui de Charles **Montpetit**.

Québec, le 19 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Charles-Edouard Laflamme Toulouse

Par la décision 2015 CN 0843, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Charles-Edouard **Laflamme Toulouse**, né le 3 février 1997, a été changé en celui de Charles-Edouard **Toulouse**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Corneliu-Cristian Alimanescu

Par la décision 2015 CN 0888, qui a pris effet le 27 octobre 2015, le nom de Corneliu-Cristian **Alimanescu**, né le 11 novembre 1982, a été changé en celui de Christian **Alimanescu**.

Québec, le 27 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Cristian Adolfo Nunez Lopez

Par la décision 2015 CN 1065, qui a pris effet le 27 octobre 2015, le nom de Cristian Adolfo **Nunez Lopez**, né le 7 juillet 1988, a été changé en celui de Cristian Adolfo **Soto Lopez**.

Québec, le 27 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Dylan Eloy Jean

Par la décision 2015 CN 1004, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Dylan Eloy **Jean**, né le 11 décembre 2011, a été changé en celui de Dylan Eloy **Jean Chirinos**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Elyas Abd Assamad

Par la décision 2015 CN 0731, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Elyas **Abd Assamad**, né le 14 août 1952, a été changé en celui de Elie **Assamad**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Emma Lee Caplin

Par la décision 2015 CN 0816, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Emma Lee **Caplin**, née le 27 janvier 2011, a été changé en celui de Emma Lee **Ellis**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Eugène Emmanuël Lafleur

Par la décision 2015 CN 1023, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Eugène Emmanuël **Lafleur**, né le 18 juillet 2010, a été changé en celui de Emmanuël **Lafleur**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Eugénie Lafleur

Par la décision 2015 CN 1029, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Eugénie **Lafleur**, née le 31 décembre 2004, a été changé en celui de Maëva **Lafleur**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Fey Marie Lasalle

Par la décision 2015 CN 1016, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Fey Marie **Lasalle**, née le 18 décembre 2010, a été changé en celui de Fey Marie **St-Georges Lasalle**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Fléchère Lafleur

Par la décision 2015 CN 1030, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Fléchère **Lafleur**, née le 2 janvier 2009, a été changé en celui de Maëly **Lafleur**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Hashim Butt

Par la décision 2015 CN 1061, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Hashim **Butt**, né le 23 avril 2008, a été changé en celui de Hashim **Dar**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Ibrahim Butt

Par la décision 2015 CN 1062, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Ibrahim **Butt**, né le 17 août 2005, a été changé en celui de Ibrahim **Dar**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Isabel Eva de Saldanha

Par la décision 2015 CN 0995, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Isabel Eva **de Saldanha**, née le 12 octobre 2009, a été changé en celui de Isabel Eva **de Saldanha Marcelo**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Jade Annie Boyd

Par la décision 2015 CN 1020, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Jade Annie **Boyd**, née le 23 octobre 2009, a été changé en celui de Jade Annie **Boyd-Martineau**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Jade Labrie

Par la décision 2015 CN 1041, qui a pris effet le 27 octobre 2015, le nom de Jade **Labrie**, née le 12 août 2011, a été changé en celui de Jade **Pauzé Labrie**.

Québec, le 27 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Jay Denis-Caci

Par la décision 2015 CN 0723, qui a pris effet le 20 octobre 2015, le nom de Jay **Denis-Caci**, né le 28 juillet 2005, a été changé en celui de Jay **Caci-Denis**.

Québec, le 20 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Jayson Dietrick Côté

Par la décision 2015 CN 1033, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Jayson Dietrick **Côté**, né le 3 avril 1984, a été changé en celui de Jayson Dietrick **Damico Côté**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Jean Marie Joseph Yves Vaillancourt

Par la décision 2015 CN 0864, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Jean Marie Joseph Yves **Vaillancourt**, né le 11 mai 1951, a été changé en celui de Jean Joseph Yves **Vaillancourt**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Jean-Philippe Provost Bousquet

Par la décision 2015 CN 1039, qui a pris effet le 28 octobre 2015, le nom de Jean-Philippe Provost **Bousquet**, né le 28 avril 1999, a été changé en celui de Jean-Philippe **Bousquet Provost**.

Québec, le 28 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Joanne Marie Solange Sylvestre

Par la décision 2015 CN 0579, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Joanne Marie Solange **Sylvestre**, née le 18 octobre 1960, a été changé en celui de Joanne-Rose Marie Solange **Sylvestre**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Jonathan Laforest

Par la décision 2015 CN 0916, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Jonathan **Laforest**, né le 24 juin 1978, a été changé en celui de Jonathan **Jurajuria**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Josée Marie Rita Morency

Par la décision 2015 CN 0730, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Josée Marie Rita **Morency**, née le 23 février 1963, a été changé en celui de Josée Marie Rita **Gravel**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Lafèche-Raphaël Lafleur

Par la décision 2015 CN 1027, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Lafèche-Raphaël **Lafleur**, né le 19 juin 2003, a été changé en celui de Raphaël **Lafleur**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Line Marie Germaine Chouinard

Par la décision 2015 CN 0737, qui a pris effet le 15 octobre 2015, le nom de Line Marie Germaine **Chouinard**, née le 16 mars 1963, a été changé en celui de Lyne Marie **Chouinard**.

Québec, le 15 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Lisette Marie Emelia Martel

Par la décision 2015 CN 0912, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Lisette Marie Emelia **Martel**, née le 5 mars 1956, a été changé en celui de Lison Marie Emelia **Martel**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Mandeep Dablehar

Par la décision 2015 CN 0826, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Mandeep **Dablehar**, née le 1^{er} décembre 1997, a été changé en celui de Mandeep Kaur **Dablehar**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Mireille Colette Rolande Berthe Filimenti

Par la décision 2015 CN 0471, qui a pris effet le 20 octobre 2015, le nom de Mireille Colette Rolande Berthe **Filimenti**, née le 6 mai 1968, a été changé en celui de Mireille Colette Rolande Berthe **Myers**.

Québec, le 20 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Mohamed Allamadani

Par la décision 2015 CN 0629, qui a pris effet le 19 octobre 2015, le nom de Mohamed **Allamadani**, né le 10 juin 1965, a été changé en celui de Adam **Mira**.

Québec, le 19 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Patrick Roland Abd Assamad

Par la décision 2015 CN 0731, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Patrick Roland **Abd Assamad**, né le 6 juillet 2013, a été changé en celui de Patrick Roland **Assamad**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Pola Khalil

Par la décision 2015 CN 0835, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Pola **Khalil**, né le 16 septembre 2007, a été changé en celui de Paul **Khalil**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Richer Lafleur

Par la décision 2015 CN 1031, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Richer **Lafleur**, né le 25 janvier 2006, a été changé en celui de James **Lafleur**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Richère Lafleur

Par la décision 2015 CN 1019, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Richère **Lafleur**, née le 20 mai 2007, a été changé en celui de Mégane **Lafleur**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Rose-Mary Rosenholz

Par la décision 2015 CN 0724, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Rose-Mary **Rosenholz**, née le 10 août 1949, a été changé en celui de Rosemary **Rosen**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Sabrienna Butt

Par la décision 2015 CN 1063, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Sabrienna **Butt**, née le 2 octobre 2003, a été changé en celui de Sabrienna **Dar**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Satveer Dablehar

Par la décision 2015 CN 0825, qui a pris effet le 23 octobre 2015, le nom de Satveer **Dablehar**, né le 24 octobre 2001, a été changé en celui de Satveer Singh **Dablehar**.

Québec, le 23 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Sophie Marie Joelle Vaillant

Par la décision 2015 CN 0988, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Sophie Marie Joelle **Vaillant**, née le 3 février 1979, a été changé en celui de Sophie Marie Joëlle **Vaillant-Beauvais**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Stéphanie Marie Alexandra Bédard

Par la décision 2015 CN 0997, qui a pris effet le 27 octobre 2015, le nom de Stéphanie Marie Alexandra **Bédard**, née le 16 juin 1992, a été changé en celui de Stéphanie Marie Alexandra **Marcil-Bédard**.

Québec, le 27 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Sylvie Marie Jacqueline Guérard

Par la décision 2015 CN 0779, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Sylvie Marie Jacqueline **Guérard**, née le 1^{er} juin 1962, a été changé en celui de Sylvia Marie Jacqueline **Gyftopoulos**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Vincent Boyd

Par la décision 2015 CN 1021, qui a pris effet le 26 octobre 2015, le nom de Vincent **Boyd**, né le 29 juin 2011, a été changé en celui de Vincent **Boyd-Martineau**.

Québec, le 26 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

Xinyue Zhang

Par la décision 2015 CN 0873, qui a pris effet le 19 octobre 2015, le nom de Xinyue **Zhang**, née le 30 août 1999, a été changé en celui de Elena Xinyue **Zhang**.

Québec, le 19 octobre 2015

Le directeur de l'état civil,
RENO BERNIER

5028

Changements de nom — Demandes

Alissya Bédard

Prenez avis que Annie Marie France Loranger, dont l'adresse du domicile est le 5131, rue des Écureuils, Québec, Québec G1G 1K7, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Alissya Bédard en celui de Alissya Loranger-Bédard.

Québec, le 28 octobre 2015

ANNIE LORANGER

42977-46-2

Bianelle Nolin

Prenez avis que Bianelle Nolin, dont l'adresse du domicile est le 136, rue Duvernay, Chicoutimi, Québec G7J 2E1, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Bianelle Lafrance.

Chicoutimi, le 20 octobre 2015

BIANELLE NOLIN

42955-45-2

Cam-Thi Phan-Quang

Prenez avis que Cam-Thi Phan-Quang, dont l'adresse du domicile est le 2420, rue Benny-Crescent, appartement 212, Montréal, Québec H4B 2P8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sandrine-Cam-Thi Phan-Quang.

Montréal, le 1^{er} novembre 2015

CAM-THI PHAN-QUANG

42993-46-2

Carole Bergeron

Prenez avis que Carole Bergeron, dont l'adresse du domicile est le 2996, chemin Saint-Louis, Québec, Québec GIR 1W1, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Carolle Bergeron.

Québec, le 26 octobre 2015

CAROLLE BERGERON

42978-46-2

Charlotte Kadowaki-Galvez

Prenez avis que Charlotte Kadowaki-Galvez, dont l'adresse du domicile est le 4726A, rue de Mentana, Montréal, Québec H2J 3B9, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Charlotte Olivia Kadowaki.

Montréal, le 17 octobre 2015

CHARLOTTE KADOWAKI

42976-46-2

Christina Ross Salvant

Prenez avis que Christina Ross Salvant, dont l'adresse du domicile est le 11987, rue Fillion, Montréal, Québec H4J 1T7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Christina Charles.

Montréal, le 28 octobre 2015

CHRISTINA SALVANT

42975-46-2

Danielle Marie-Jeanne-d'Arc Dionne

Prenez avis que Danielle Marie-Jeanne-d'Arc Dionne, dont l'adresse du domicile est le 1838, route du Nord, Brownsburg-Chatham, Québec J8G 1E1, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Jeanne Marie Danielle Dionne.

Brownsburg-Chatham, le 10 octobre 2015

JEANNE DIONNE

42986-46-2

Émilie Geneviève de Ladurantaye

Prenez avis que Émilie Geneviève de Ladurantaye, dont l'adresse du domicile est le 6556, avenue Christophe-Colomb, Montréal, Québec H2S 2G8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Alaska de Ladurantaye.

Montréal, le 18 octobre 2015

ÉMILIE DE LADURANTAYE

42956-45-2

Françoise Massicotte

Prenez avis que Françoise Massicotte, dont l'adresse du domicile est le 8113, rue Berri, Montréal, Québec H2P 2G1, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Fanou Lanciault.

Montréal, le 28 octobre 2015

FRANÇOISE MASSICOTTE

42979-46-2

Gaïa Won, de Jong

Prenez avis que Kimberley Claire de Jong, dont l'adresse du domicile est le 2270, avenue de Hampton, Montréal, Québec H4A 2K6, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Gaïa Won, de Jong en celui de Gaïa, Won de Jong.

Montréal, le 14 octobre 2015

KIMBERLEY DE JONG

42957-45-2

Ivana Benova

Prenez avis que Ivana Benova, dont l'adresse du domicile est le 335, avenue Clarke, appartement 5, Westmount, Québec H3Z 2E7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Ivana Bena et, en sa qualité de mère, pour changer le nom de Olivia Ivana Benova en celui de Olivia Ivana Bena.

Montréal, le 23 septembre 2015

IVANA BENOVA

42958-45-2

Jade Legault

Prenez avis que Sylvie Marie Annette Diane Pharand, dont l'adresse du domicile est le 6761, 2^e Avenue, Montréal, Québec H1Y 2Z7, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Jade Legault en celui de Jade Pharand-Legault.

Montréal, le 25 septembre 2015

SYLVIE PHARAND

42965-45-2

Jasper Lucien Poulin McIntyre

Prenez avis que Guillaume Guy Jérémy Poulin, dont l'adresse du domicile est le 107, rue Marie-Crevier, Gatineau, Québec J8P 7N6, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Jasper Lucien Poulin McIntyre en celui de Jasper Lucien McIntyre-Poulin.

Gatineau, le 26 octobre 2015

GUILLAUME POULIN

42994-46-2

Jaydan Campos

Prenez avis que Ricko Carlos Moquin, dont l'adresse du domicile est le 6849, rue Beaubien, appartement 11, Montréal, Québec H1M 3B2, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour

changer le nom de Jaydan Campos en celui de Jaydan Moquin Campos.

Montréal, le 23 octobre 2015

RICKO MOQUIN

42966-45-2

Jihad El Maghfour

Prenez avis que Hicham El Maghfour, dont l'adresse du domicile est le 295, rue Imelda, Laval, Québec H7P 5N8, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Jihad El Maghfour en celui de Jawad El Maghfour.

Laval, le 23 octobre 2015

HICHAM EL MAGHFOUR

42959-45-2

Julie Demers

Prenez avis que Julie Demers, dont l'adresse du domicile est le 2456, rue La Fontaine, Montréal, Québec H2K 2A3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Julie-Zana Demers.

Montréal, le 12 octobre 2015

JULIE-ZANA DEMERS

42960-45-2

Laura Habboush

Prenez avis que Laura Habboush, dont l'adresse du domicile est le 8741, avenue Louis-Lumière, appartement 4, Montréal, Québec H1E 6R6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Laura Di Clemente.

Montréal, le 29 octobre 2015

LAURA HABBOUSH

42995-46-2

Louis Charles Bélanger

Prenez avis que Louis Charles Bélanger, dont l'adresse du domicile est le 29, chemin du Bon-Air, Stoneham-et-Tewkesbury, Québec G3C 1V5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Lou Bélanger.

Québec, le 6 octobre 2015

LOUIS CHARLES BÉLANGER

42961-45-2

Louisane Marie Gertrude Noël

Prenez avis que Louisane Marie Gertrude Noël, dont l'adresse du domicile est le 5111, rue Sherbrooke Est, appartement 1208D, Montréal, Québec HIT 4B5, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Louise Marie Gertrude Noël.

Montréal, le 26 octobre 2015

LOUISE NOËL

42980-46-2

Louise Marie Mariette Viens

Prenez avis que Louise Marie Mariette Viens, dont l'adresse du domicile est le 26, place de Chambord, appartement 6, Sainte-Julie, Québec J3E 2P6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Mary Lou Hathor Ostara Lakshmi Viens.

Sainte-Julie, le 28 octobre 2015

LOUISE VIENS

42981-46-2

Marie Lauza Berthelot

Prenez avis que Marie Lauza Berthelot, dont l'adresse du domicile est le 820, rue de la Perdrière, Canton de Hatley, Québec JOB 2C0, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marielle Lauza Berthelotte.

Canton de Hatley, le 26 octobre 2015

MARIELLE BERTHELOTTE

42967-45-2

Marilou Villeneuve

Prenez avis que Marilou Villeneuve, dont l'adresse du domicile est le 599, rue Kirouac, Québec, Québec G1N 2H7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Marilou Villeneuve-Last.

Québec, le 28 octobre 2015

MARILOU VILLENEUVE

42985-46-2

Michael Joseph Gilles Paul Aldo Turcotte

Prenez avis que Michael Joseph Gilles Paul Aldo Turcotte, dont l'adresse du domicile est le 1868, rue Claire, Terrebonne, Québec J6X 2S2, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Zachary William Charles Vincent Aldo Michaël Turcotte.

Terrebonne, le 19 octobre 2015

MICHAEL TURCOTTE

42962-45-2

Myriam Arsenault-Jacques

Prenez avis que Myriam Arsenault-Jacques, dont l'adresse du domicile est le 3299, rue Adam, Montréal, Québec H1W 1X8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Charlie Arsenault-Jacques.

Montréal, le 2 novembre 2015

MYRIAM ARSENAULT-JACQUES

42996-46-2

Nathalie Corbeil

Prenez avis que Nathalie Corbeil, dont l'adresse du domicile est le 1073-A, rue Legendre Est, Montréal, Québec H2M 2N2, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Natalie Lessard.

Montréal, le 14 octobre 2015

NATHALIE CORBEIL

42968-45-2

Nelson Hao Qian Li

Prenez avis que Wei Li, dont l'adresse du domicile est le 912, 5^e Avenue, Acton Vale, Québec J0H 1A0, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de père, une demande pour changer le nom de Nelson Hao Qian Li en celui de Nelson Hao Yin Li.

Acton Vale, le 22 octobre 2015

WEI LI

42982-46-2

Robert Simon Junior Stéphane Dagenais

Prenez avis que Robert Simon Junior Stéphane Dagenais, dont l'adresse du domicile est le 392, croissant du Golf, appartement 2, Deux-Montagnes, Québec J7R 6G3, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Bobby Stéphane Dagenais.

Deux-Montagnes, le 3 novembre 2015

ROBERT DAGENAIS

42997-46-2

**Roxane Gosselin
Victor Gosselin**

Prenez avis que Jessie Daigle, dont l'adresse du domicile est le 6375, rue de la Montagne, Trois-Rivières, Québec G8Y 5E3, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer les noms de Roxane Gosselin et de Victor Gosselin en ceux de Roxane Daigle-Gosselin et de Victor Daigle-Gosselin.

Trois-Rivières, le 22 octobre 2015

JESSIE DAIGLE

42963-45-2

Ryan Baril

Prenez avis que Nathalie Désormeaux, dont l'adresse du domicile est le 124, rue Grégoire, Gatineau, Québec J8L 2Z5, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Ryan Baril en celui de Ryan Désormeaux.

Gatineau, le 2 novembre 2015

NATHALIE DÉSORMEAUX

42987-46-2

Shao-Qian Caron

Prenez avis que Louise Ouellet, dont l'adresse du domicile est le 315, rue Jean-Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec G3A 3B1, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Shao-Qian Caron en celui de Noah Caron.

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 20 octobre 2015

LOUISE OUELLET

42969-45-2

Sonia Breton

Prenez avis que Sonia Breton, dont l'adresse du domicile est le 9702, rue de la Camomille, Québec, Québec G2B 0P2, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sonya Breton.

Québec, le 21 octobre 2015

SONIA BRETON

42964-45-2

Stavros Liakakos

Prenez avis que Stavros Liakakos, dont l'adresse du domicile est le 12100, rue Daigle, Montréal, Québec H4J 1S7, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Steve Liakakos.

Montréal, le 28 octobre 2015

STEVE LIAKAKOS

42983-46-2

Tacla Janna

Prenez avis que Tacla Janna, dont l'adresse du domicile est le 10064, rue Clark, Montréal, Québec H3L 2R6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Victoria Genest.

Montréal, le 27 octobre 2015

TACLA JANNA

42970-45-2

Tu-Anh Thach Le

Prenez avis que Cam-Thi Phan-Quang, dont l'adresse du domicile est le 2420, rue Benny-Crescent, appartement 212, Montréal, Québec H4B 2P8, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Tu-Anh Thach Le en celui de Tu-Anh-Cristina Thach Le.

Montréal, le 1^{er} novembre 2015

CAM-THI PHAN-QUANG

42998-46-2

Yasmina Takhssait

Prenez avis que Chiara Mara-Bolduc, dont l'adresse du domicile est le 2620, rue Vaudreuil, Sherbrooke, Québec J1J 2M7, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Yasmina Takhssait en celui de Yasmina Mara-Bolduc.

Sherbrooke, le 19 octobre 2015

CHIARA MARA-BOLDUC

42971-45-2

Zelda Lauret

Prenez avis que Véronique Jacqueline Christine Sayous, dont l'adresse du domicile est le 151, 53^e Rue Est, Québec, Québec G1H 2H7, présentera au Directeur de l'état civil, en sa qualité de mère, une demande pour changer le nom de Zelda Lauret en celui de Zelda Lauret-Sayous.

Québec, le 2 novembre 2015

VÉRONIQUE SAYOUS

42999-46-2

Déclarations tardives de filiation**Andy Wong**

Prenez avis que Chi Man Wong, dont l'adresse du domicile est le 1455, rue Robert, Brossard, Québec J4X 1E1, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Andy Wong, né le 26 février 1994 à Montréal et fils de Bo Ha Zhuan.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Andy Wong dans l'acte de naissance de ce dernier.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Brossard, le 6 septembre 2015

CHI MAN WONG

42972-45-2

Marie-Andrée Lampron

Prenez avis que Germain St-Pierre, dont l'adresse du domicile est le 8, rue des Merisiers, appartement 3, Kingsey Falls, Québec J0A 1B0, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Marie-Andrée Lampron, née le 12 mai 1991 à Drummondville et fille de Christiane Lampron.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Marie-Andrée Lampron dans l'acte de naissance de cette dernière.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Kingsey Falls, le 22 octobre 2015

GERMAIN ST-PIERRE

42973-45-2

Marie Chantal Blais

Prenez avis que Fernand Anglehart, dont l'adresse du domicile est le 12, route de la Passerelle, Port-Daniel–Gascons, Québec G0C 1P0, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Marie Chantal Blais, née le 27 novembre 1969 à Montréal et fille de Lucille Blais.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Marie Chantal Blais dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Blais Anglehart.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Port-Daniel–Gascons, le 25 octobre 2015

FERNAND ANGLEHART

42990-46-2

Maxime Maali Dyotte

Prenez avis que Georges Bourque, dont l'adresse du domicile est le 2089, rue Darling, Montréal, Québec H1W 2W9, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Maxime Maali Dyotte, née le 29 janvier 2015 à Blainville et fille de Julie Marie-Claude Dyotte.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Maxime Maali Dyotte dans l'acte de naissance de cette dernière.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Montréal, le 19 octobre 2015

GEORGES BOURQUE

42974-45-2

Mikaëla Orélie Philogène

Prenez avis que James Gérald Bastien, dont l'adresse du domicile est le 3201, boulevard Henri-Bourassa Est, appartement 405, Montréal, Québec H1H 1G9, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Mikaëla Orélie Philogène, née le 12 mai 2015 à Montréal et fille de Irvika Clara Philogène.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Mikaëla Orélie Philogène dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Philogène Bastien.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Montréal, le 27 octobre 2015

JAMES GÉRALD BASTIEN

42991-46-2

Summer Victoriah Hayes Metayer

Prenez avis que Luckson Landé, dont l'adresse du domicile est le 5865, rue Bourdaloue, Saint-Léonard, Québec H1S 1P4, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Summer Victoriah Hayes Metayer, née le 22 février 2015 à Montréal et fille de Sherly Metayer.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Summer Victoriah Hayes Metayer dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Landé.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Saint-Léonard, le 29 octobre 2015

LUCKSON LANDÉ

42992-46-2

Ministères, Avis concernant les...

Affaires municipales et Occupation du territoire

Régie intermunicipale de police de Richelieu – Saint-Laurent

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a, le 21 octobre 2015, conformément à l'article 468.49 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et à l'article 618 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), maintenu la Régie intermunicipale de police de Richelieu–Saint-Laurent et prolongé l'entente intermunicipale signée le 9 février 2004 et le 22 mars 2004, remplaçant celle ayant constitué cette régie, pour une période se terminant le 31 décembre 2020.

Québec, le 21 octobre 2015

Le ministre,
PIERRE MOREAU

5029

Énergie et Ressources naturelles

Programme de réforme cadastrale

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par le mandat de rénovation cadastrale 1915

Il incombe au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de fixer la période (d'au plus 15 jours) pendant laquelle il est interdit d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale, conformément à l'article 15 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois. Cette période débutera le 30 novembre et se terminera le 14 décembre 2015 inclusivement, ou dès l'entrée en vigueur du plan cadastral de rénovation, si elle survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire en cause est situé dans la circonscription foncière de Lac-Saint-Jean-Ouest et comprend, en référence aux cadastres suivants :

Canton de Saint-Hilaire :

rang 1 : les lots 43 à 62, 63A à 63D, 64A, 64B, 65A à 65D, 66, 67-1 à 67-29;

rang 2 : les lots 43 à 61, 62A, 62B, 63 à 65, 66A, 66B;

rang 3 : les lots 43 à 62;

rang 4 : les lots 43 à 58.

Canton de Métabetchouan :

les blocs : 1, 7;

la partie restante du lot 59;

rang 3 : les lots 1A, 1B, 2A, 2B, 3A à 3C, 4A, 4B, 5 à 16, 17A, 17C, 18A, 19A, 20A, 21A, 22A, 23A, 24A, 25A, A, B;

rang 4 : les lots 1A, 1B, 2, 3, 4A, 4B, 5, 6A, 6B, 7 à 10, 11A, 11B, 12A, 12B, 13 à 28, 29A, 29B, 30A, 30B, 31 à 34, A, B, C1, C2;

rang 5 : les lots 1 à 22, 23A, 23B, 24 à 27, 28A, 28B, 29 à 34, A à C;

rang 6 : les lots 1 à 16, 17A, 17B, 18 à 38, 39A, 39B, 40A, 40B, 41, 42A, 42B, 43A, 43B, 44, 45, 46A, 46B, 47, 48A, 48B, 49A, 49B, 50, 51A, 51B, 52A, 52B, 53, 54A, 54B, 55, 56A, 56B, 57A, 57B, A à C, D 1, E à G, H1, H2, I, J;

rang 7 : tous les lots de ce rang.

Canton de Dablon :

les îles 58 à 64;

une partie du lot 71;

rang 1 : tous les lots de ce rang;

rang 2 : tous les lots de ce rang;

rang 3 : tous les lots de ce rang.

Canton de Dequen :

Une partie du lot 55;

rang 1 : tous les lots de ce rang;

rang 2 : tous les lots de ce rang;

rang 3 : tous les lots de ce rang;

rang 4 : les lots 25 à 53.

Canton de Charlevoix :

le lot 54;

rang 6 : tous les lots de ce rang;

rang 7 : tous les lots de ce rang.

Canton de Déchéne :

rang A : tous les lots de ce rang.

Canton de Chabanel : tous les lots de ce cadastre.

Ce territoire comprend, pour les cadastres susmentionnés, les subdivisions des lots ci-dessus énumérés, les parcelles sans désignation cadastrale comprises dans ce territoire ainsi que tous les lots qui y ont été créés à la suite d'une opération cadastrale effectuée entre le 22 octobre 2015 et la date du début de la période d'interdiction.

Le directeur de la rénovation cadastrale,
JEAN THIBAUT

5030

Ce territoire comprend, pour le cadastre susmentionné, les subdivisions des lots ci-dessus énumérés, les parcelles sans désignation cadastrale comprises dans ce territoire ainsi que tous les lots qui y ont été créés à la suite d'une opération cadastrale effectuée entre le 22 octobre 2015 et la date du début de la période d'interdiction.

Le directeur de la rénovation cadastrale,
JEAN THIBAUT

5030

Programme de réforme cadastrale

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par le mandat de rénovation cadastrale 2203

Il incombe au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de fixer la période (d'au plus 15 jours) pendant laquelle il est interdit d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale, conformément à l'article 15 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois. Cette période débutera le 1^{er} décembre et se terminera le 15 décembre 2015 inclusivement, ou dès l'entrée en vigueur du plan cadastral de rénovation, si elle survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire en cause est situé dans la circonscription foncière de Verchères et comprend, en référence au cadastre suivant :

Paroisse de Sainte-Julie :

les lots 275 à 277, 280, 281, 283, 284, 290A, 291 à 308, 320, 641, 642, 648, 649, 671, 676, 678, 679, 687 à 691, 696 à 700, 702 à 710, 715, 716, 721 à 760, 762, 774, 863, 866, 868 à 880, 883 à 887, 890 à 912, 914 à 941, 958, 959, 976, 977, 987 à 993, 1003, 1135 à 1151, 1160, 1170 à 1186, 1225, 1226, 1236, 1240 à 1249, 1256 à 1258, 1273, 1275, 1306 à 1309, 1311 à 1345, 1350 à 1358, 1364 à 1375, 1382, 1414, 1415, 1417, 1421, 1423, 1426 à 1428, 1436 à 1442, 1574, 1595, 1678, 1679, 1681, 1706, 1707, 1757 à 1760, 1762, 1763, 1816, 1818.

